



Ville
de
Cuers



FICHE D'INSCRIPTION 2019/2020

Activités Sportives Municipales Adultes Mixtes

Début des cours le Lundi 16 Septembre 2019

NOM _____ PRENOM _____

DATE DE NAISSANCE : ___ / ___ / ___

ADRESSE _____

 _____

 _____ @ _____

(EN MAJUSCULES. SVP)

DROIT A L'IMAGE

OUI

NON

J'autorise La Ville de Cuers à réaliser des photographies ou des films pouvant être utilisés comme support sur les outils de communication municipaux ou les organismes de presse.

Documents à fournir :

- La présente fiche d'inscription
- Certificat médical pour les nouveaux adhérents / questionnaire de santé pour les anciens adhérents
- Attestation d'assurance R.C. (Individuelle accident fortement conseillée)
- Justificatif de domicile (Electricité ou Eau) de moins de 3 mois
- Carte d'identité

La cotisation devra être obligatoirement réglée à chaque début de période, après avoir reçu sa facture :

Pour les résidents Cuersois : **45 € par trimestre** et par adhérent avec la possibilité de payer annuellement pour la somme de **125 €**

Pour les non-résidents : **60 € par trimestre** et par adhérent avec la possibilité de payer annuellement pour la somme de **170 €**

Je paie ma cotisation annuellement : au trimestre :

Remboursement des cotisations uniquement possible pour des raisons médicales (minimum 2 mois), un déménagement ou une perte d'emploi, au prorata sur présentation d'un justificatif.

Signature



Ville
de
Cuers



FICHE D'INSCRIPTION 2019/2020

Activités Sportives Municipales Adultes Mixtes

Début des cours le Lundi 16 Septembre 2019

NOM _____ PRENOM _____

DATE DE NAISSANCE : ___ / ___ / ___

ADRESSE _____





_____ @ _____

(EN MAJUSCULES. SVP)

DROIT A L'IMAGE

OUI

NON

J'autorise La Ville de Cuers à réaliser des photographies ou des films pouvant être utilisés comme support sur les outils de communication municipaux ou les organismes de presse.

Documents à fournir :

- La présente fiche d'inscription
- Certificat médical pour les nouveaux adhérents / questionnaire de santé pour les anciens adhérents
- Attestation d'assurance R.C. (Individuelle accident fortement conseillée)
- Justificatif de domicile (Electricité ou Eau) de moins de 3 mois
- Carte d'identité

La cotisation devra être obligatoirement réglée à chaque début de période, après avoir reçu sa facture :

Pour les résidents Cuersoises : **45 € par trimestre** et par adhérent avec la possibilité de payer annuellement pour la somme de **125 €**

Pour les non-résidents : **60 € par trimestre** et par adhérent avec la possibilité de payer annuellement pour la somme de **170 €**

Je paie ma cotisation annuellement : au trimestre :

Remboursement des cotisations uniquement possible pour des raisons médicales (minimum 2 mois), un déménagement ou une perte d'emploi, au prorata sur présentation d'un justificatif.

Signature